

Halto, un nouveau réseau d'entraide pour parents

Une nouvelle association de parents propose de soutenir les proches de personnes vivant avec un handicap ou une maladie chronique grâce à des solutions tirées de leur propre expérience.

De notre journaliste
Christelle Bruckner

C'est lors d'une fête d'anniversaire que la graine de l'association Halto a germé. Ce jour-là, cinq mamans se rencontrent pour la première fois, avec l'impression de se connaître depuis toujours et le sentiment de se comprendre sans avoir à prononcer un mot.

Il faut dire qu'auprès de leurs ados en situation de handicap, scolarisés au Centre pour le développement intellectuel de Warken, toutes traversent les mêmes difficultés.

«C'était tellement chouette nos échanges, ça nous a fait un bien fou», se souvient Nathalie Thill, l'une des cofondatrices. «Ce groupe s'est immédiatement soudé, puis on a eu envie de l'ouvrir à d'autres parents et d'autres aidants, donc on a lancé l'association.»

Ainsi, en janvier dernier, naissait officiellement Halto. Une idée qui trotte depuis longtemps dans la tête de cette institutrice spécialisée dans la scolarisation des élèves à besoins éducatifs spécifiques (I-EBS), elle-même maman de deux garçons de 14 et 16 ans.

«Mon fils aîné a une trisomie 21 et son frère a une maladie rare avec un handicap physique», explique-t-elle. «En 2019, j'ai dû stopper mon activité professionnelle parce que je n'y arrivais plus, c'était trop. On peut dire que les quatre piliers de Halto, à la base, ce sont mes propres besoins en tant que maman et aidante!»

En quelques mois, différents services dédiés aux parents (tous gratuits) se structurent autour de ces quatre problématiques :

Comment rompre l'isolement,
Comblant le manque d'information,

Répondre au besoin de répit,
Accompagner leur cheminement.

«On voulait des solutions aussi concrètes et accessibles que possible. Pour briser la solitude, on propose de se retrouver régulièrement autour d'un café, de lancer la discussion sur un thème et de l'enrichir ensuite avec des expériences personnelles.»

L'information est aussi un enjeu majeur pour les familles avec enfant en situation de handicap. «On a constaté qu'il y a énormément de choses qui existent, et que nous, parents, souvent on ne le sait même pas», poursuit Nathalie Thill.

L'équipe de Halto a construit une «mémoire collective» disponible librement sur son site web, regroupant toutes les informations utiles sur les structures et organisations au Luxembourg, les démarches administratives, avec des modèles de lettres et des conseils pratiques, mais aussi des articles thématiques (école, travail, soins, bien-être, deuil, etc.) ainsi que des livres, films ou podcasts.

«Chacun peut y contribuer», indique-t-elle. «Si j'avais eu cet outil par le passé, ça m'aurait vraiment aidé! On n'a ni le temps ni l'énergie de passer des heures à chercher une information.»

Des pauses essentielles

Pour permettre aux parents de souffler un peu de temps en temps et de se retrouver en tant que couple, Halto aimerait tisser un ré-



Maman de deux adolescents avec handicap, Nathalie Thill sait exactement de quoi les familles ont besoin.

Photo : didier sylvestre

seau de babysitters formés aux besoins spécifiques. «Nous sommes déjà en contact pour cela avec plusieurs organisations. L'idéal, ce serait des éducateurs spécialisés en pension ou des grands-parents qui ont du temps à offrir. Le côté intergénérationnel compte pour nous.»

En parallèle, Halto soutient aussi la création de structures similaires aux maisons relais pour accueillir des adolescents avec handicap hors temps scolaire: «Nos enfants sont acceptés dans ces structures jusqu'à 14 ans. Au-delà, quelques solutions existent mais les places disponibles

sont rares. Or, ce besoin est réel, la société doit s'en rendre compte.»

En décembre, l'ASBL organisera un long week-end de pause pour les mamans, sans programme imposé. «Celles qui voudront simplement prendre un livre et profiter de ce moment pour elles pourront le faire», sourit Nathalie Thill.

Côté soutien, l'association propose de la pair-aidance (entraide) aux parents qui le souhaitent, et ce dès l'annonce du diagnostic. «Nous assurons également des missions d'assistance pour remplir des formulaires, et on peut aussi accom-

Tout sur les vacances inclusives

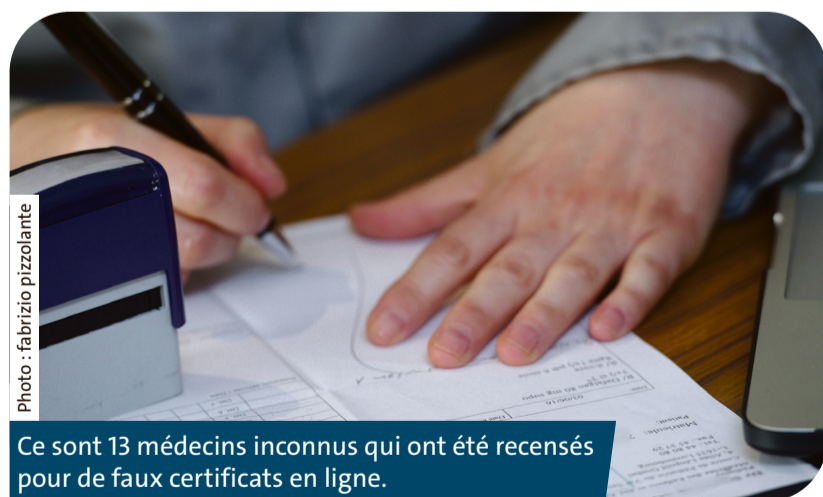
Le prochain événement sera consacré aux séjours de vacances, avec des témoignages de familles. En voiture, en avion, au camping, dans une location, à l'hôtel : tous les aspects seront abordés. Rendez-vous le vendredi 3 juillet à Everlange (5-3, rue de la Halte) à 19 h 30. Soirée en luxembourgeois et en français. Infos et inscriptions sur le site de Halto.

Devenir membre

Pour bénéficier de l'ensemble des services de Halto, il suffit de devenir membre pour un montant annuel de 15 euros. Infos et formulaire d'adhésion sur halto.lu.

Faux médecins, certificats falsifiés : la CNS recadre

Des certificats d'incapacité de travail peuvent être commandés sans consultation sur des plateformes en ligne.



Ce sont 13 médecins inconnus qui ont été recensés pour de faux certificats en ligne.

Liste des faux médecins

Pour appuyer son propos, la CNS publie sur son site une liste non exhaustive de 13 faux médecins, dits «inconnus à la date du 22 juin» :

UMAR MASROOR
Samueel ZUBAIR
Ahmad Abdullah
Haresh Kumar

Sahar REZGANI
Michaelane QUE JIMINEZ
T. MULLER
M. MUNEEER
HANIF
Anour BENSLIMANE
CHAUDRY
Alber Hina
I. MISSAOUI

La Caisse nationale de santé (CNS) rappelle que la falsification de certificats, d'ordonnances ou de factures constitue une fraude pouvant entraîner des sanctions pénales sévères. Elle appuie sur le fait que seront systématiquement refusés «tous certificats acquis en ligne sans contact personnel avec le médecin, ou établis par des médecins inconnus. Aucune indemnité ne sera payée et l'employeur en sera informé. Outre les conséquences possibles en matière de droit du travail, l'assuré qui fait usage de tels certificats s'expose à une amende d'ordre et à des poursuites judiciaires». Le montant de l'amende peut aller jusqu'à 500 euros, voire 750 euros en cas de récidive.

Les contrôles effectués visent à «préserver l'équité du système de santé, à lutter contre les abus et à garantir que les ressources disponibles bénéficient en priorité aux personnes qui en ont réellement besoin», précise la CNS, qui rappelle que «plusieurs condamnations ont été prononcées» ces derniers mois, «incluant des amendes importantes ainsi que des peines d'emprisonnement, avec ou sans sursis».

Canicule : les chantiers autorisés à démarrer dès 6 h du matin



Cette initiative vise à limiter l'exposition des travailleurs aux températures les plus élevées de la journée.

Photo : julien garroy

Alors que le Luxembourg fait face à une vague de chaleur exceptionnelle et que l'alerte rouge a été déclenchée sur tout le pays, le gouvernement a décidé d'adapter les conditions de travail sur les chantiers.

Le ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité a annoncé, jeudi 25, une dérogation temporaire à la réglementation relative au niveau de bruit aux abords des établissements et des chantiers. Concrètement, les travaux de chantier en extérieur pourront désormais débiter à partir de 6 h du matin, soit une heure plus tôt que l'horaire habituellement autorisé.

Cette mesure restera en vigueur pendant toute la durée de l'alerte rouge décrétée en raison des températures exceptionnellement élevées attendues dans le pays. Selon les prévisions, le mercure pourrait approcher, voire dépasser localement, les 40 °C au cours du week-end.

Cette initiative vise à limiter l'exposition des travailleurs aux températures les plus élevées de la journée, tout en assurant la poursuite des activités dans des conditions adaptées aux contraintes climatiques actuelles.

Sophie Wiessler